

INTÉGREZ LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES ET NORMATIFS DANS VOS PROJETS IOT

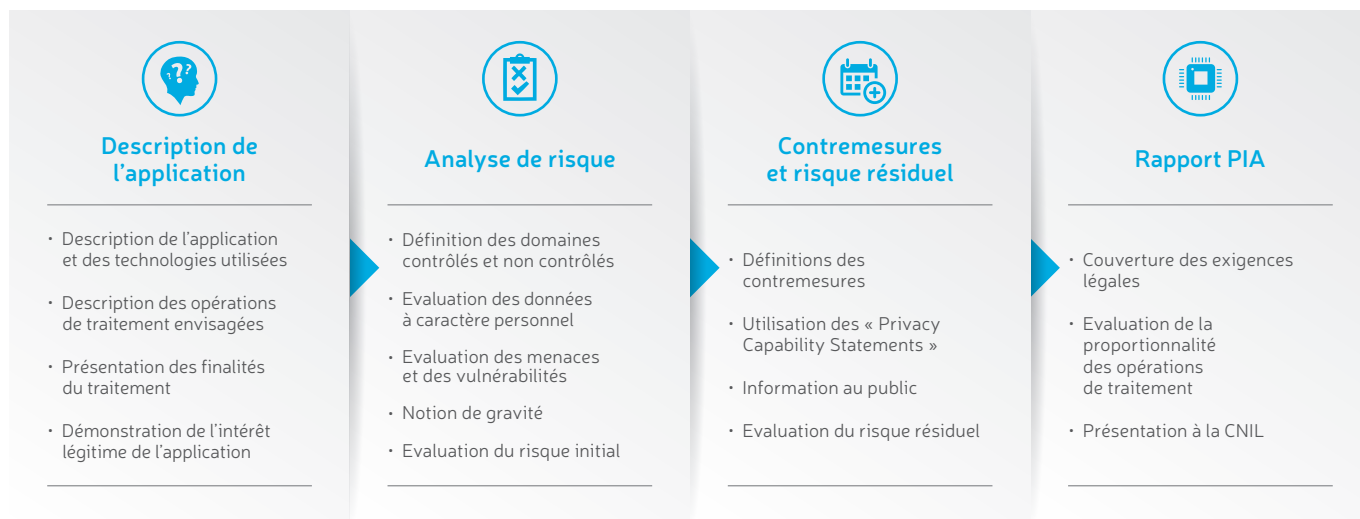
Le CNRFRID est à vos côtés pour les questions d'exposition des personnes aux ondes électromagnétiques (EOEM), de respect de la vie privée et de protection des données (PIA).

Les questions à se poser le plus tôt possible

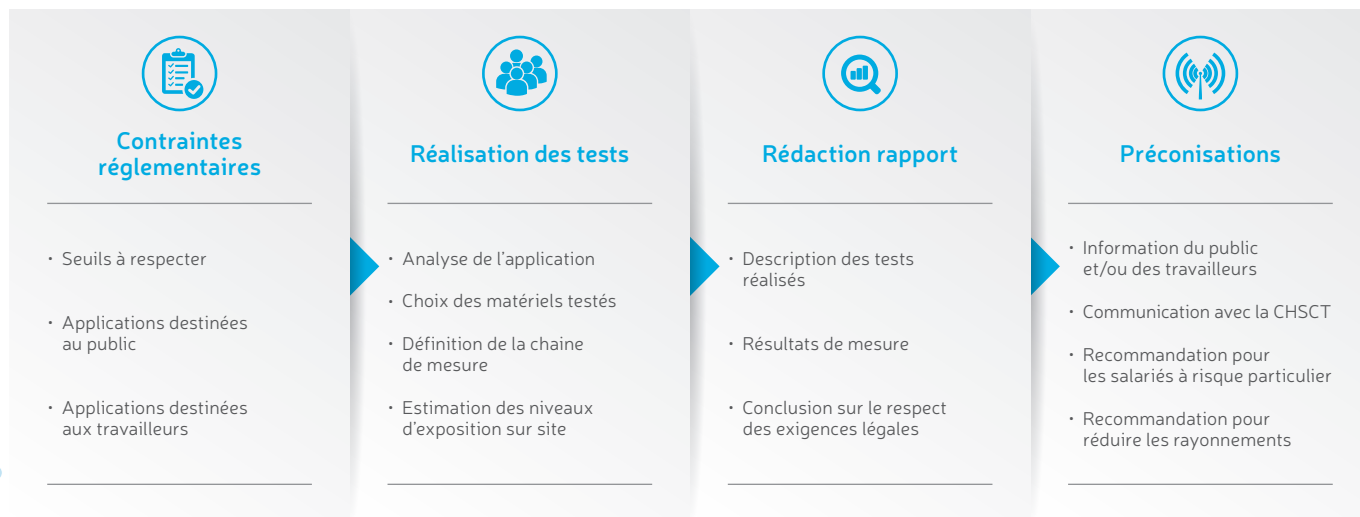
- Ai-je besoin de présenter mon projet aux responsables du CHSCT et quelles informations dois-je fournir ?
- Mon application est-elle conforme au règlement européen sur la protection des données ?
- A quelles sanctions suis-je exposé si je ne respecte pas les réglementations en vigueur ?
- Mon application est-elle conforme aux directives de santé publique ?
- Suis-je concerné par les questions de « privacy by design » et « privacy by default » ?
- Un identifiant unique est-il considéré comme une donnée à caractère personnel ?
- Comment puis-je réaliser une évaluation d'impact sur la vie privée ?

Les accompagnements proposés par le CNRFRID vous aident à **répondre à ces questions**, et à toutes **celles auxquelles vous n'avez pas pensé**.

Data Protection Impact Assessment



Exposition Humaine aux Ondes Electromagnétiques



NOS OFFRES

SESSION DE 4 HEURES DE FORMATION/SENSIBILISATION : 500€

Vous avez un projet à évaluer et souhaitez rapidement connaître les règlements qui vous concernent ? Cette session d'information vous permet de rapidement évaluer vos besoins. Elle est destinée aux directions, services juridiques, représentants du personnel et CHSCT, direction des systèmes d'information. Un focus peut être fait sur l'un ou l'autre des aspects réglementaires (protection des données ou exposition aux ondes électromagnétiques)

« ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ »

Vous souhaitez être accompagné sur une, plusieurs ou l'ensemble des prestations, nous vous ferons un devis sur mesure !

- Les adhérents « Essentiel » bénéficient de 10% de remise
- Les adhérents « Service+ » ont accès à :
 - ↳ 1 journée de consulting
 - ↳ 1 formation de 2 jours
 - ↳ 10% de remise



NOS COMPÉTENCES

COMPETENCES TECHNIQUES

- Analyse de processus industriels
- Recherche de valeurs applicatives, calculs de ROI
- Architecture RFID et NFC
- Sécurité et Privacy
- Normes et réglementations
- Radiocommunications

COMPETENCES TRANSVERSES

- Management de l'innovation
- Formation
- Rédaction d'états de l'art et de cahiers des charges
- Organisation de « Journées Innovation »
- Communication auprès de notre base contacts



NOS RÉFÉRENCES

- Autorité d'Enregistrement européenne pour la norme NF-EN 16571
Présidence des comités
 - ↳ AFNOR CN31 (Identification automatique et saisie de données)
 - ↳ AFNOR CN IoT (Internet des Objets)
 - ↳ CEN TC225 (Comité européen de normalisation RFID, RTLS et IoT)

- Développement et commercialisation d'un logiciel PIA
- Convention de partenariat avec la CNIL
- Rédaction de la procédure AFNOR/CNRFID de mesure des niveaux d'exposition des personnes aux rayonnements électromagnétiques



LE CNRFID

QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 2008 à l'initiative du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, le Centre National de Référence RFID favorise le déploiement des technologies sans-Contact et des objets connectés.

NEUTRALITÉ

INDÉPENDANCE

TRANSPARENCE



UNE EXPERTISE RECONNUE

Le CNRFID fédère près de 150 acteurs du sans-contact au niveau national et international et préside des comités nationaux et internationaux de normalisation et de standardisation.

BÉNÉFICIEZ DE CONSEILS D'EXPERTS

Les accompagnements sont réalisés par les équipes opérationnelles de CNRFID ou par son réseau d'experts techniques ou métiers. Ces experts sont référencés par le CNRFID et partagent les mêmes valeurs de neutralité et de transparence.

CONNECTWAVE - 5 avenue de manéou 13790 Rousset
Tél : 04 42 37 09 37 - contact@centrenational-rfid.com
www.centrenational-rfid.com - www.connectwave.fr

Avec le soutien de :



DGE
DÉPARTEMENT
DES ÉNERGÉTIQUES

Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU RHÔNE

MAIRIE
MARSEILLE
PROVENCE

Ville de ROUSSET